

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D142026

Nombre de membres en
Exercice : 27

Présents : 27
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
20/03/2026

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 20 mars 2026, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël –
Mme LOURD Mathilde – M. BERRY David, Maires-Adjoints,
M. RETY Jean-Pierre – Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – ROUSSEAU Jean-Philippe – M. MONTERRAT Franck – M. RIGAUD Denis
– M. GAILLARD Bruno – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie –
Mme BIGEARD Natacha – M. MURE Julien – M. MEYER Sébastien –
M. RAILLET Anthony – Mme MONIN Oriane – Mme BESSONE Esther –
Mme CHARNAY Sabrina – Mme CATHERIN Charlène – M. BATAILLARD Kévin
– M. MARECHAL Romain, Conseillers Municipaux.

Arrivée en cours de séance : Mme DUBOIS Christelle arrivée à la troisième question

Partie en cours de séance : Mme BONNAT Laura partie à la fin de la treizième question

Secrétaire : M. MARECHAL Romain

Objet de la délibération : **ELECTION DES DELEGUES AU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL
DES POMPIERS**

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à délibérer pour procéder à l'élection des membres du comité consultatif communal des pompiers. Le comité consultatif communal (CCC) des sapeurs-pompiers volontaires est compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal, comme l'engagement et le refus d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, les changements de grade ... à l'exclusion de celles intéressant la discipline.

Le conseil consultatif doit comprendre un représentant pour chacun des grades des sapeurs-pompiers volontaires composant le corps communal soit 10 délégués dont 5 titulaires et 5 suppléants

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de nommer dix (10) délégués (5 titulaires et 5 suppléants) pour représenter la commune au Comité Consultatif Communal des Pompiers.

Puis Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de huit délégués.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

* Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	27
* Nombre de bulletins blancs	:	0
* Nombre de bulletins nuls	:	0
* Reste pour le nombre de suffrages exprimés	:	27
* Majorité absolue	:	14

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20260327-D142026-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Ont obtenu :

- Madame Mathilde LOURD	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Denis RIGAUD	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Bruno GAILLARD	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Florence PONCET	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Christelle DUBOIS	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Anthony RAILLET	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Oriane MONIN	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Esther BESSONE	27	voix	(vingt-sept)
- Madame Sabrina CHARNAY	27	voix	(vingt-sept)
- Monsieur Romain MARECHAL	27	voix	(vingt-sept)

Sont ainsi élus :

le Maire : Monsieur Bertrand VERNOUX

* Délégués titulaires :

Madame Mathilde LOURD
Monsieur Denis RIGAUD
Monsieur Bruno GAILLARD
Madame Florence PONCET
Madame Christelle DUBOIS

* Délégués suppléants :

Monsieur Anthony RAILLET
Madame Oriane MONIN
Madame Esther BESSONE
Madame Sabrina CHARNAY
Monsieur Romain MARECHAL

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 02 avril 2026



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX